



Direction des Affaires Générales/Sous-Direction des Moyens Généraux/Service des Marchés

COMMUNIQUE N° 01 /20/DG/CNPS DU 04 FEV. 2020

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N° 030/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 DU 16 DECEMBRE 2019 POUR LA FOURNITURE ET L'ACQUISITION  
D'UNE SOLUTION LOGICIELLE INNOVANTE DE COMMUNICATION INTERNE A LA CNPS A TRAVERS  
L'AFFICHAGE NUMERIQUE DYNAMIQUE

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE COMMUNIQUE :

Les résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert n° 030/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 du 16 décembre 2019 pour la fourniture et l'acquisition d'une solution logicielle innovante de communication interne à la CNPS à travers l'affichage numérique dynamique, se présentent ainsi qu'il suit :

Lot	Attributaire	Montant HTT	Délai d'exécution
Lot unique	BFM BUSINESS CORPORATION SARL BP 33 151 Yaoundé	88 850 000	06 mois

Ledit soumissionnaire est par conséquent invité à bien vouloir se présenter dès diffusion du présent communiqué au Service des Marchés sis au 9<sup>ème</sup> étage porte 903, de l'immeuble-siège de la CNPS, place de l'Indépendance pour les formalités de notification dudit Marché.

Ampliations

- PCA
- Affichage
- DAG
- SM
- Archives/Chrono



Yaoundé le

04 FEV. 2020

*Noël Akame Bliwan Mekulu  
Maurice Akame*

**CNPS**  
Caisse Nationale de Prévoyance Sociale  
Vous ne serez jamais seul



**NISIF**  
National Social Insurance Fund  
You will never live alone



Direction des Affaires Générales/Sous-Direction des Moyens Généraux/Service des Marchés

DECISION N° 156/20/DG/CNPS DU 04 FEV. 2020

Portant attribution du Marché, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N°030/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 du 16 décembre 2019 pour la fourniture et l'installation d'une solution logicielle innovante de communication interne à la CNPS à travers l'affichage numérique dynamique

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE

- VU le Traité instituant une Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale du 21 septembre 1993, ratifié par décret n° 95/136 du 24 juillet 1995 ;
- VU le Décret n° 2018/354 du 07 juin 2018 portant réorganisation et fonctionnement de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU le Décret n° 2008/129 du 07 avril 2008 portant nomination du Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU le Décret n° 2017/566 du 13 novembre 2017 portant nomination du Président du Conseil d'Administration de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU la Résolution n° 036/19/PCA du 31 juillet 2019 fixant les modalités de passation des marchés à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU l'Avis d'Appel d'Offres n° 030/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 du 16 décembre 2019 pour la fourniture et l'installation d'une solution logicielle innovante de communication interne à la CNPS à travers l'affichage numérique dynamique ;
- VU le Procès-Verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés en sa session du 13 janvier 2020.

**DECIDE :**

Article 1<sup>er</sup>. – L'Entreprise, ci-après désignée, est déclarée adjudicataire du Marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert ci-dessus visé :

Lot	Attributaire	Montant HTT	Délai d'exécution
Lot unique	BFM BUSINESS CORPORATION SARL BP 33 151 Yaoundé	88 850 000	06 mois

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Ampliations :

- PCA
- CIPM
- DFP
- DAG/SM



Yaoundé, le 04 FEV. 2020

Mervin Akame